



## Groupes 2024

Visites guidées - Excursions

Office de Tourisme de l'Avesnois

Contacts : Séverine et Hervé  
[severine.humblet@avesnoistourisme.com](mailto:severine.humblet@avesnoistourisme.com)

+33 (0)3.27.62.11.93

Mixez vos envies et concevez la visite qui vous ressemble en choisissant parmi les thématiques qui vous sont proposées ! Ces visites se déclinent selon vos choix... Suivez nos guides qui vous dévoileront les secrets, les anecdotes et les histoires de l'Avesnois !

À bord de votre bus, laissez monter le guide de l'Office de Tourisme pour vous faire découvrir le territoire autrement. D'un site à l'autre, empruntez les chemins de traverse et découvrez au fil du voyage les petits et grands secrets des espaces traversés.

## Les plus ?

- Des conseils avisés.
- Un service personnalisé.
- Une réponse à votre demande dans un délai de 72h maximum.
- La possibilité de concevoir avec vous votre excursion «clé en main».

## Vos guides



Lucille



Éric



Mélanie



Matthias



Charlotte





*Visites  
guidées*



1h30



80 €/visite

90 € dimanche  
jour férié

Capacité : 30  
adultes par  
guide



# Sur les traces de Vauban

---

## Maubeuge

De la Porte de Mons au Pont Dormant, découvrez la fortification de Vauban, accompagné d'un guide. Engouffrez-vous dans les contremines de 250 m de long, munis de lampes torches. Un parcours étonnant dans un cadre verdoyant ! Pas-de-souris, bastion, tenailles, ... le vocabulaire des remparts n'aura plus de secrets pour vous.

Prévoir des chaussures adaptées. Visite non accessible aux personnes à mobilité réduite.

## Le Quesnoy

Plongez-vous dans l'art des fortifications du Quesnoy de la fin du XVI<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle, bâties et élaborées par des hommes de génie. Vous découvrirez l'évolution architecturale sur système défensif à travers le temps en vous engouffrant dans des contremines et en empruntant les sentiers de randonnée des remparts. Vous comprendrez les raisons pour lesquelles Le Quesnoy est la 2<sup>ème</sup> ville fortifiée la mieux conservée de France !

 1h30

 80 €/visite

90 € dimanche  
jour férié

Capacité : 30  
adultes par  
guide



## Trésor Art déco

---

### Visite guidée de la salle Sthrau

Qui se cache derrière ce bâtiment du XVII<sup>ème</sup> siècle ?  
Quels personnages retrouve-t-on dans les fresques ?  
Quelle est son histoire ?  
Ouvrez l'œil et laissez-vous guider, lors de cette immersion  
dans l'Art déco !



1h30



80 €/visite

90 € dimanche  
jour férié

Capacité : 30  
adultes par  
guide



## Découvertes encadrées

---

### A travers les siècles, Maubeuge

Des remparts du XVII<sup>ème</sup> siècle aux vestiges du vieux Maubeuge, en passant par l'ensemble urbain issu de la période de reconstruction du centre par André Lurçat, votre guide vous dévoilera l'Histoire du patrimoine militaire, civil et religieux de la ville. Vous découvrirez le béguinage et l'église Saint-Pierre Saint-Paul, rénovée en 2017.

### Le Quesnoy, 2<sup>ème</sup> ville fortifiée de France

De Baudouin IV du Hainaut dit l'édifieur à la libération de la ville en 1918 par les soldats Néo-Zélandais, la ville du Quesnoy n'aura plus de secret pour vous. Une visite ludique qui vous emmènera à travers les fortifications et les édifices remarquables au cœur de la cité quercitaine.

### Les remparts et la ville d'Avesnes sur Helpe

Avesnes entre dans l'Histoire à la fin du X<sup>ème</sup> siècle avec Wédric le Barbu premier Seigneur connu qui y construisit une tour. Vous plongerez dans l'Histoire d'une ville médiévale fortifiée qui a été remaniée par le célèbre Vauban. Vous découvrirez les édifices remarquables du centre-ville qui témoignent de plus de 1 000 ans d'histoire(s).



1h30



80 €/visite

90 € dimanche  
jour férié

Capacité : 30  
adultes par  
guide



## Découvertes encadrées

---

### Si Maroilles m'était conté

Partez à la découverte du célèbre village et de son Histoire qui s'étend de la fondation de l'abbaye par Saint-Humbert jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. Vous découvrirez à travers les édifices remarquables du village, l'élaboration du fromage maroilles, rendu célèbre par le film «Bienvenue chez les Ch'tis».

### Liessies

Partez à la découverte de ce village typique de l'Avesnois, fondé au VIII<sup>ème</sup> siècle par un seigneur bourguignon. Son église et son parc de l'abbaye sont des lieux propices à la contemplation et à l'explication de ce qui a fait la renommée européenne de Liessies. Car ici des moines bénédictins ont occupé les lieux.

### Bavay, 2000 ans d'histoire

Plongez dans le passé antique de Bavay, cité romaine construite au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère ; carrefour stratégique de voies romaines et visitez le seul vestige des thermes de Bagacum encore en place, l'Hypocauste. Outre son passé gallo-romain vous découvrirez les vestiges de l'ancienne enceinte médiévale et les édifices remarquables de la cité.



80 €/heure/  
visite

Capacité : 30  
adultes par  
guide



## Découvertes encadrées

---

### Tour panoramique de Maubeuge (2 heures)

Lors de ce circuit en bus, vous plongerez dans l'Histoire de Maubeuge et entrerez dans 4 monuments classés de la ville : le béguinage des Cantuaines - la Porte de Mons - l'église Saint-Pierre Saint-Paul - la Salle Sthrau. A chaque fois, un style, une époque différente mais toujours le même émerveillement !

Ces visites s'effectuent avec votre bus dans lequel monte le guide.

### Tour panoramique du Quesnoy (1 heure)

Le Quesnoy, 2<sup>ème</sup> ville fortifiée de France ! De Baudouin IV du Hainaut, dit l'édifieur, à la libération de la ville en 1918 par les soldats Néo-zélandais, la ville du Quesnoy n'aura plus de secrets pour vous. Une visite qui vous emmènera à travers les fortifications et les édifices remarquables au coeur de la cité quercitaine.

 1h30

 80 €/visite

+ prix entrée zoo  
selon tarif 2024

Capacité : 30  
adultes par  
guide



Maubeuge

Les samedis, dimanches et jours fériés en mars, avril, mai, juin et septembre et tous les jours en juillet et août : possibilité de suivre les rendez-vous repas tout l'après-midi.

## Randonnées fortifications

### Visite guidée des remparts et de la ville

Vous serez accueillis dans la majestueuse Porte de Mons par votre guide qui vous emmènera pour un parcours détonnant, au cœur des fortifications construites par Vauban au XVII<sup>ème</sup> siècle. Vous parcourrez lampe en main, une contremine de plus de 250 mètres et ses chambres d'écoute, découvrirez un magasin à poudre et vous délecterez aux étangs Monier de croiser des colverts, hérons, libellules, grenouilles....un paradis de verdure en pleine ville. Après ce circuit de 2h30, dâmes, pas de souris, glacis, tenailles n'auront plus de secrets pour vous. Le patrimoine de la ville vous sera également révélé.

Déjeuner libre ou tiré du sac le midi. Possibilité d'un menu groupe sportif. Envoi de propositions de devis en fonction du budget - Restauration rapide possible au zoo.

### Remparts côté zoo

Au cœur des remparts de Vauban, le zoo de Maubeuge s'étend sur 7 hectares et présente 300 animaux des 5 continents. Croisez entre un mur d'escarpe et un mur de contre-escarpe, un hippopotame, des tortues géantes, des potamochères entre autres et accédez au bastion des jésuites pour vous approcher des lamas, chèvres et moutons pour bénéficier d'une vue imprenable sur la ville, la rivière « La Sambre », l'église Saint-Pierre Saint-Paul et la chapelle Sthrau.



# *Excursions*



# Une journée forte en découverte

---



## Visite du Fort de Leveau à Feignies

Un site incontournable pour comprendre la place forte de Maubeuge et le rôle du fort pendant la Grande Guerre. Avec votre guide, parcourez les salles mettant en scène une tranchée, une chambrée, une cuisine, un magasin aux vivres. Ecoutez les histoires des emmurés, du soldat Patton...des histoires incroyables et émouvantes.

## Déjeuner à Mairieux

## Découverte du Fort de la Salmagne à Vieux-Reng

Descendez à 30 mètres sous terre et découvrez comment vivaient nos soldats en 1940, dans un fort de la Seconde Guerre mondiale à deux blocs de combat, avec le casernement (cuisine, usine, chambrées, infirmerie etc...).



kir  
Terrine de campagne  
Ballotine de volailles  
Miroir au caramel  
café  
1/4 de vin rouge  
eau compris

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



# De l'Art déco plein les yeux



Maubeuge Boussois

## Mémoire verrière et église à Boussois

Construite en 1929 avec la contribution des Glaces de Boussois (industrie verrière), l'église Saint-Martin possède des vitraux Art déco, travaillés grâce aux savoir-faire locaux qui donnent à l'intérieur un éclairage et une ambiance particulière. A l'initiative du patron des Glaces de Boussois, cette église est construite pour offrir aux ouvriers des lieux de rencontres à proximité de leur lieu de travail.

Elle remplace l'ancienne église fortement endommagée pendant la Première Guerre Mondiale. A y admirer une magnifique croix en verre.

## Déjeuner à Maubeuge

### Salle Sthrau à Maubeuge

Rénovée en 2018, ancienne chapelle de Jésuites, abandonnée pendant près de 20 ans, elle est le Bijou Art déco de Maubeuge. En poussant la porte de ce bâtiment, laissez-vous éblouir par ses matières, formes, couleurs. Salle de bal, salle de musiques, bar, votre guide vous emmènera à la découverte de ce lieu en faisant appel à vos sensibilités. Munis de miroir, vous apprécierez dans toutes leurs splendeurs ses magnifiques vitraux. Après la visite, rejoignez à pied l'église Saint-Pierre Saint-Paul, emblématique de la reconstruction des années 50 avec notamment un chemin de croix impressionnant et des vitraux en dalle de verre de Boussois. Suivez les pas des architectes Lafitte et Lurçat.

En route vers le restaurant, admirez la pierre bleue, de la Porte de Mons, entrée des fortifications Vauban



Velouté de potimarron  
Joue de porc braisée  
Crème brûlée  
1 verre de vin rouge

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



## Au pays du Maroilles



### Ferme du Pont des Loups



2h de visite pour découvrir ce producteur de Maroilles fermier et de boulette d'Avesnes mais également de produits originaux comme le T'chiot biloute, le chaud biloute, le rouchi et bien d'autres...

Une présentation dans le couloir de production, un film sur l'histoire de la famille, une dégustation de 7 fromages et 1 verre de jus de pommes local. Une Boutique du Terroir avec plus de 1000 références, avec la possibilité de mettre sous vide les fromages.

### Déjeuner chez un Restaurateur de l'Avesnois®



### Site abbatial de Liessies

Son parc (rando de 1h), son moulin, ses forges, son château.

### Ou au choix

### Bourg pittoresque de Maroilles

Site remarquable du goût qui conserve les vestiges de son abbaye : grange d'îmière, maison du frère portier, moulin, plan relief dans l'église  
Arrêt possible en boutique de terroir.

En chemin selon votre destination, découverte de la forêt de Mormal ou des villages pittoresques de l'Avesnois.



Kir

Soufflé au Maroilles  
Carbonnade flamande  
Tarte aux fruits  
1 verre de vin  
ou bière ou soft  
Eau et café ou thé

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



## Les papilles en extase



### Ferme du Pont des Loups à Saint Aubin



Maroilles, Boulette d'Avesnes Dauphin,...n'auront plus de secrets pour vous. A la ferme du Pont des Loups, au cœur du bocage avesnois, la famille Gravez a installé une fromagerie fermière artisanale qui produit depuis plus de deux générations le Maroilles fermier et d'autres fromages aux couleurs du nord aux noms parfois étonnants : chaud Biloute, T'chiot biloute.... Après une visite encadrée et présentation des étapes de fabrication du fromage au travers des vitres, un film vous permettra de mieux appréhender la vie de leur ferme et leurs savoir-faire. Le tout ponctué par la dégustation de 7 fromages et 1 jus de pommes. Le site est composé d'un magasin de produits du terroir, de décoration et d'une vitrine avec plus de 300 sortes de fromages, avec la possibilité de les mettre sous vide.

### Déjeuner chez un Restaurateur de l'Avesnois®



### Découverte d'une brasserie à Monceau St Waast

Depuis 1833, la ferme brasserie de Monceau a accueilli plusieurs brasseurs, qui avec la rivière la Tarcy ont fabriqué diverses bières. Monsieur Eustache, nouveau propriétaire des lieux, vous parlera de sa bière « La Glorieuse » mais également de l'histoire du site et de ses merveilleuses machines. Une dégustation s'impose !



kir ou bière  
Champignon farci  
Suprême de poulet jaune  
Assiette gourmande  
1 verre de vin  
ou bière ou soft  
Eau et café ou thé

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



# L'Avesnois côté Art

## Visite guidée du MusVerre à Sars-Poteries

Un site incontournable du territoire, des œuvres magiques d'artistes verriers du monde entier mais également les bousillés, richesses de l'histoire locale. Laissez-vous guider et prenez le temps d'apprécier ce musée remarquable.

## Déjeuner chez un Restaurateur de l'Avesnois®



### Salle Sthrau à Maubeuge

Rénovée en 2018, ancienne chapelle de Jésuites, abandonnée pendant près de 20 ans, elle est le Bijou Art déco de Maubeuge. En poussant la porte de ce bâtiment, laissez vous éblouir par ses matières, formes, couleurs. Salle de bal, salle de musique, bar, votre guide vous emmènera à la découverte de cette salle en faisant appel à vos sensibilités. Munis de miroir, vous apprécierez dans toutes leurs splendeurs ses magnifiques vitraux. Après la visite, rejoignez à pied l'église Saint-Pierre Saint-Paul, emblématique de la reconstruction des années 50 avec notamment un chemin de croix impressionnant et des vitraux en dalle de verre de Boussois. Suivez les pas des architectes Lafitte et Lurçat.

En route vers le restaurant, admirez la pierre bleue de la Porte de Mons, entrée des fortifications Vauban.



#### Punch

Flamiche au Maroilles  
Jambon grillé  
Caramélisé aux fruits  
du Verger

1 verre de jus de pomme,  
de cidre ou de vin

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



# La vie de châteaux

## Visite du château de Trélon

Découvrez les secrets d'histoires de salon en salon, tantôt dans la peau d'un maître de maison, en remontant le temps pour découvrir la vie des ancêtres de la famille, tantôt dans l'uniforme d'un majordome du XIX<sup>ème</sup> siècle, partageant tous les secrets du métier de domestique de maison ! Le château a été le théâtre de nombreux sièges et de nombreuses batailles que vous retracerez lors de la promenade commentée dans les salles merveilleusement ornementées de cette magnifique demeure princière.

## Déjeuner dans un château

## Circuit de la Fagne

Laissez-vous guider à travers de pittoresques villages : Wallers-en-Fagne, dont toutes les maisons furent construites en pierre bleue, Moustier-en-Fagne, qui avec son prieuré St Dodon et sa maison espagnole fait partie des plus beaux villages du Nord-Pas-de-Calais, Eppe Sauvage pour découvrir 2 châteaux remarquables des XVI<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle.

## Visite de la cour des potiers à Ferrière-la-Petite

Cet authentique lieu de création est le dernier du village. Une magnifique collection de céramique, un four bouteille, classé Monument Historique. Un film vous permettra de mieux appréhender l' ancestrale activité potière du territoire.



1 kir vin blanc &  
ses 2 feuilletés  
Terrine à la bière  
de Thiérache

Mijoté de poulet au cidre  
Tarte maison aux pommes  
un verre de vin blanc  
et de rouge  
café

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



# Avesnois délectations



## Visite de la ferme de Cerfmont à Maroilles

Le seul fabricant de fromage Maroilles dans le village de Maroilles. Fromage au lait cru réalisé de A à Z avec le lait des vaches de Monsieur Druenes, propriétaire. Votre visite vous permettra de mieux comprendre la fabrication du Maroilles, de la boulette et du dauphin. Une dégustation s'impose et un passage en boutique sera l'occasion de découvrir flamiche et fromages mais aussi une gamme de produits de terroir : boissons, confitures, miels.....

## Visite de la distillerie La Diligence à Landrecies

Dans un bâtiment datant de 1795, totalement refait à neuf, rencontrez Fabrice qui a changé de vie pour se consacrer à la distillation. Poire William, eaux de vie à la pomme, à la prune,...Fleur de bière\*... Il vous révélera les secrets de sa passion.

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

## Déjeuner chez un Restaurateur de l'Avesnois®



## Visite de la ferme spiruline à Frasnoy

Saviez-vous que La spiruline est un aliment aux vertus nutritionnelles uniques : cette micro-algue bienfaisante est la plus riche au monde en protéines, fer, bêta carotène, vitamines B12. De nombreuses autres vertus vous seront partagées par votre guide de ce produit bénéfique pour votre santé!

## (en option) Visite panoramique de Le Quesnoy



Kir  
Flamiche au Maroilles  
Carbonnade flamande  
Ch'ti tiramisu  
1 bière  
eau plate et gazeuze  
café

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



# Les oeuvres de Vauban

---



## Tour panoramique du Quesnoy

Laissez-vous guider pour un tour complet de la ville en autocar au cours duquel vous ferez un arrêt sur les portes remarquables de la cité quercitaine et la terre néo-zélandaise. Une visite qui vous fera découvrir l'évolution architecturale de la ville à travers 1 000 ans d'histoire.

## Option arrêt emplettes



Ici, le terroir s'exprime avec goût ! Vous pourrez retrouver toutes les saveurs de l'Avesnois.

L'Avesnois compte d'incontournables produits de terroir : fromages, jus de fruits, bières, miels...faites vos achats locaux !

## Déjeuner à Aulnoye-Aymeries

## Tour panoramique de Maubeuge

Accompagnés d'un guide, survolez l'Histoire de Maubeuge et ses quartiers incontournables.

Entrez dans le plus vieux bâtiment de la ville, l'église de la reconstruction, la somptueuse salle Sthrau, bijou Art déco et la porte de Mons, entrée des fortifications.



1 kir

Terrine maison  
Cocotte de boeuf  
Trilogie gourmande  
une bouteille de vin rouge  
pour 4

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



# L'Avesnois, une histoire de savoir-faire

---



## Visite guidée du musée des Bois Jolis à Felleries

L'activité ancestrale de ce village était la boissellerie, elle se perpétue dans l'écurie du moulin à eau toujours en fonctionnement. Les thématiques de meunerie et de tournage du bois vous séduiront lors des démonstrations.

## Déjeuner à la Forge de Trélon

## Visite guidée de l'atelier-musée du verre à Trélon

Dans un site d'exception, sous une architecture typique du XIX<sup>ème</sup> siècle, la halle verrière de l'ancienne usine Parant a conservé ses infrastructures techniques d'origine, dont 2 fours à pot, témoins rares de cette activité industrielle. Magie et féerie s'ajouteront à la visite lors de la démonstration de soufflage et de travail du verre.

## Option : visite de la brasserie de Thiérache à Ohain

Créée en 2015, la brasserie de Thiérache se situe à Ohain, petit village typique de l'Avesnois. Les saveurs locales se retrouvent en bouteille à travers différentes bières traditionnelles non filtrées, non pasteurisées et refermentées.



Cocktail  
Flamiche  
Filet mignon  
Tarte aux pommes  
eau plate et gazeuze  
30 cl de vin  
café

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



# 2000 ans d'Histoire

Gussignies



## Découverte de Bavay et environs

Aux abords du Forum Antique, votre guide vous éclairera sur les 2 000 ans d'Histoire de la ville de Bavay à travers son architecture, son patrimoine. Une belle heure de marche vous permettra de découvrir les secrets de ce bourg qui compte encore des vestiges antiques comme l'hypocauste, un chemin de ronde médiéval, un parc municipal avec un joli kiosque à musique traditionnel de l'Avesnois.

## Visite de la brasserie le Baron



Brasserie familiale qui produit dans de nouvelles cuves de brassage : la Saint Médard et la Cuvée des Jonquilles.

## Déjeuner chez un Restaurateur de l'Avesnois®



## Forum Antique de Bavay

En visitant le site archéologique, vous comprenez l'importance de la cité de Bagacum au temps des Romains. Il s'agit du plus grand forum romain de France. Musée et projection 3D commentée en intérieur, nouveau parcours couvert aménagé en 2022 sur le site vous permettent un plus grand confort de visite et une découverte encore plus immersive.



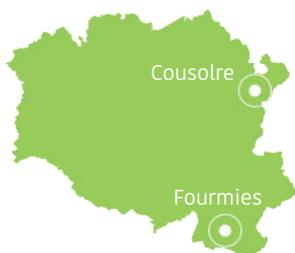
Kir Avesnois  
Flamiche Maison au  
Maroilles fermier  
Sauté de Porc à la bière  
Tarte au sucre  
2 bières maison ou jus de  
fruits des Vergers Tellier  
café – eau sur table

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



# Voyage dans le temps

---



## Visite guidée du musée du textile et de la vie sociale à Fourmies

Dans une ancienne filature de laine peignée datant de 1874, découvrez grâce à l'activation des machines de filature et de tissage comment la toison de mouton se transforme en tissu. Une magnifique rue pavée reconstituée présente diverses boutiques telles que la mercerie, l'estaminet, la modiste... Les événements tragiques du 1er mai 1891 vous seront également révélés.

## Déjeuner chez un Restaurateur de l'Avesnois®



## Visite guidée du musée de la machine parlante à Cousolre

Un passionné, Jean Paul Maieu, présente ici sa collection de machines parlantes, orgues de barbaries, phonographes, boîtes à musiques... Sons ancestraux qui réveilleront des souvenirs d'enfance. Le musée propose également l'histoire du bourg de Cousolre au coeur de la vallée de la Thure renommée pour son marbre qui servit notamment à la construction du château de Versailles.



Punch

Terrines du chef

Waterzoï de poissons

1 verre de jus de pomme,  
cidre ou vin

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



# Voulez-vous danser ?

---

## Tour panoramique du Quesnoy

Le Quesnoy, 2<sup>ème</sup> ville fortifiée de France !  
De Baudouin IV du Hainaut dit l'édifieur à la libération de la ville en 1918 par les soldats Néo-Zélandais, la ville du Quesnoy n'aura plus de secrets pour vous. Une visite qui vous emmènera à travers les fortifications et les édifices remarquables au cœur de la cité quercitaine.

D'autres formules visites peuvent vous être proposées comme le MusVerre, le Musée textile et de la vie sociale...

## Déjeuner et animation dansante de 13h à 18h



Réservations auprès du service  
groupes de l'OT Avesnois  
03 27 62 11 93  
[tourisme-avesnois.com](http://tourisme-avesnois.com)

Tarif : à partir de 45€ par personne, déjeuner inclus



Kir  
Flamiche au Maroilles  
Fondant de poulet  
farci aux cèpes  
Duo de fromages  
Tarte au sucre  
Boissons à volonté

D'autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.

# Voyages en Nouvelle-Zélande et dans le temps

## Découvertes des sites mémoriels classés UNESCO en 2023

Réalisable du mercredi au dimanche

Nouveautés  
2024



### Le Quesnoy et son Musée des Néo-Zélandais

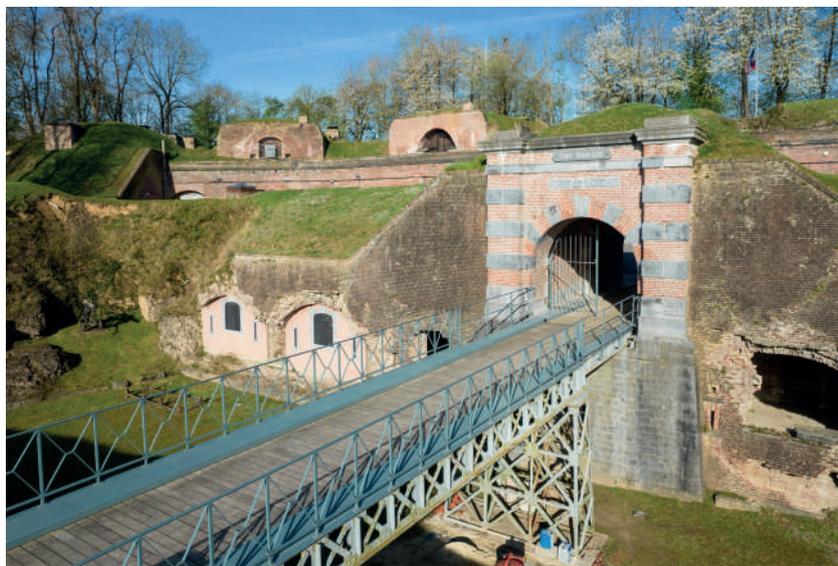
Venez dans ce nouveau musée pour une expérience émotionnelle garantie ! Saviez-vous que la ville du Quesnoy a été libérée par les soldats néo-zélandais le 4 novembre 1918 à l'aide d'une échelle ? Depuis cet acte militaire héroïque, un lien d'amitié fort s'est noué entre la cité quercitaine et la Nouvelle-Zélande. Il a abouti à la création du New Zealand Liberation Museum – Te Arawhata, seul musée sur la Nouvelle-Zélande de France ! Après un parcours extraordinaire avec en point de mire la fraternité inter-nations, rejoignez avec votre guide, le mémorial néo-zélandais, le jardin de la paix et comprenez pourquoi un kiosque abrite un kiwitier, symbole parmi tant d'autres d'une amitié indéfectible ! Passage en bus au cimetière militaire du Commonwealth.

### Le Fort de Leveau et la Nécropole d'Assevent

Ce fort est l'un des derniers témoins de la bataille de Maubeuge en 1914. Voyagez dans le temps et découvrez le quotidien des Poilus de la Grande Guerre. Parcourez chambrées, cuisine ou magasins aux vivres. Le mémorial Patton présente l'épave d'un avion de chasse américain p51D Mustang et raconte l'histoire de son pilote.

En route vers Assevent, traversez Maubeuge et découvrez l'histoire de cette ville transformée par les deux guerres mondiales. Rejoignez enfin la nécropole d'Assevent, cimetière militaire créé par des Allemands, accueillant notamment les emmurés retrouvés au Fort de Leveau.

**Ce prix comprend l'accompagnement de la journée complète par un guide, la visite guidée des 2 musées.**



Tarif : à partir de 49€ par personne, déjeuner inclus



Réservations auprès du service groupes de l'OT Avesnois  
03 27 62 11 93  
tourisme-avesnois.com



Proposition de déjeuners selon votre budget

Nouveautés  
2024



# Rencontre entre Thiérache, Nord et Sud



## Familistère de Guise

Bienvenue au Familistère de Guise, une utopie du XIX<sup>ème</sup> siècle ! Vous découvrirez un lieu unique, créé par le visionnaire Jean-Baptiste Godin. Explorez ses habitations modernes, ses jardins splendides et sa piscine, que se partageaient les ouvriers. Plongez dans l'histoire fascinante de cette communauté idéale, un rêve de progrès social. Embarquez pour un voyage à travers le temps où l'harmonie devient une utopie réalisée.

**En route pour le déjeuner, parcourez une petite partie du circuit des églises fortifiées.**

## Ecomusée de l'Avesnois

Plongez dans l'histoire de la ville de Fourmies au Musée du textile et de la Vie Sociale : de la toison de mouton aux tissus, les machines de cette ancienne filature datant de 1874 tournent toujours comme autrefois ; découvrez la rue pavée à l'ancienne et ses vitrines ainsi que la vie quotidienne des habitants qui vécurent en 1891 la tragédie de la fusillade du 1<sup>er</sup> mai.



Feuilleté au Maroilles  
Filet mignon  
sauce Maroilles  
Crème brûlée  
1/4 de vin ou 2 softs  
ou 1 Jupiler

Des autres propositions  
de plats vous seront  
transmises avec votre  
devis.



Réservations auprès du service  
groupes de l'OT Avesnois  
03 27 62 11 93  
tourisme-avesnois.com

Tarif : à partir de 47,50 €  
par personne, déjeuner  
inclus

Nouveautés  
2024

# Au pays du bocage

## Visite de la ferme du Pont de Sains à Féron

Ici, dans l'ancienne ferme-château, à quelques pas du temple de l'amour, créé par Talleyrand, découvrez un Établissement et Service d'aide par le Travail (ESAT) qui a développé la fabrication de Maroilles et flamiches BIO mais aussi les fleurs en serre et une belle boutique de terroir de l'Avesnois. Laissez-vous guider.

## Restaurant l'Aubépine ou Bol Vert

Dégustez un délicieux repas dans un cadre moderne et naturel en toute intimité dans un micro-restaurant certifié "Restaurant Biologique" par Ecocert (20 pers max) ou dans le cadre historique de la Forge de Trélon (ESAT) (+20 pers )

## Maison du Bocage

Venez apprendre les spécificités du bocage Avesnois ainsi que les moyens mis en place pour le protéger.

Des expositions illustrent les spécificités de ce paysage, ses activités, son histoire ... Dans la grange de brique, bois et torchis, une forge évoque le travail du fer et son utilisation en milieu rural.

**En option : Balade découverte du bocage sur un sentier nature d'interprétation, 3 à 6 km, avec les guides nature au départ direct de la Maison du Bocage, 2h.**



Apéritif  
Entrée  
Plat  
Dessert  
Café  
Boissons

Menu en fonction  
de la saison.



Réservations auprès du service  
groupes de l'OT Avesnois  
03 27 62 11 93  
tourisme-avesnois.com

Tarif : à partir de  
41€ par personne,  
déjeuner inclus





# Tarification

<b>UNE JOURNEE FORTE EN DECOUVERTES</b> Visite guidée des forts de Leveau et La Salmagne Déjeuner	40 €
<b>DE L'ART DÉCO PLEIN LES YEUX</b> Visite guidée de la Salle Sthrau et de Mémoire Verrière Déjeuner	40 €
<b>AU PAYS DU MAROILLES</b> Journée en compagnie d'un guide, Visite de la Ferme du Pont des Loups - Déjeuner	37 € 160 € guidé
<b>LES PAPILLES EN EXTASE</b> Visite guidée et dégustation à la Ferme du Pont des Loups, visite guidée de la brasserie, déjeuner	42 €
<b>L'AVESNOIS, CÔTE ART</b> Visite guidée de la salle Sthrau et du Musverre Déjeuner	33 € 255 € groupe de 30
<b>LA VIE DE CHATEAUX</b> Visite du château de Trélon, de la Cour des Potiers Déjeuner	44 € 160 € guidé
<b>AVESNOIS DELECTATIONS</b> Visite de la ferme, de la distillerie, de la ferme spiruline Déjeuner - En option visite de le Quesnoy (80€)	52 €
<b>LES OEUVRES DE VAUBAN</b> Journée en compagnie d'un guide Déjeuner	30 € 250 € guidé
<b>L'AVESNOIS, UNE HISTOIRE DE SAVOIR FAIRE</b> Visites guidées du musée des bois jolis, de l'atelier musée du verre de Trélon - Déjeuner Option : visite de brasserie+dégustation+gaufre : 7€	36 €
<b>2000 ANS D'HISTOIRE</b> Visite guidée de Bavay - Visite guidée du forum antique, Déjeuner	42 € 255 € guidé

<p align="center"><b>VOYAGE DANS LE TEMPS</b></p> <p align="center">Visite guidée du musée du textile et de la vie sociale, du musée de la machine parlante - Déjeuner</p>	45 €
<p align="center"><b>VOULEZ VOUS DANSER ?</b></p> <p align="center">Tour panoramique de Le Quesnoy - Déjeuner Dansant Déjeuner</p>	45 €
<p align="center"><b>VOYAGES EN NOUVELLE-ZÉLANDE ET DANS LE TEMPS</b></p> <p align="center">Le Quesnoy et son Musée des Néo-Zélandais Le Fort de Leveau et la Nécropole d'Assevent - Déjeuner</p>	49 €
<p align="center"><b>RENCONTRE ENTRE THIERACHE, NORD ET SUD</b></p> <p align="center">Visite guidée du Familistère et de l'écomusée de l'Avesnois Déjeuner</p>	47,5 €
<p align="center"><b>AU PAYS DU BOCAGE</b></p> <p align="center">Visite de la ferme du Pont de Sains et de la Maison du Bocage Option visite guidée à la découverte du bocage (4€) Déjeuner</p>	41 €

Les tarifs sont TTC, par personne et à partir de.

Les musées départementaux proposent des tarifs au forfait donc un forfait si groupe de 10 à 30, 2 forfaits au-delà.

La grille tarifaire a été actée au 06/01/2024 sous réserve des changements de tarifs des restaurateurs



Ici, le terroir s'exprime avec goût !

Les réseaux Restaurateurs de l'Avesnois®, Boutiques de l'Avesnois® et Marchés de l'Avesnois®, créés par le Parc naturel régional de l'Avesnois, valorisent les acteurs et producteurs engagés collectivement en faveur des circuits alimentaires de proximité. Fiers de l'identité culinaire locale, les restaurateurs subliment les produits locaux et vous invitent à partager les saveurs de nos terroirs. Le réseau des Boutiques de l'Avesnois® comprend 12 espaces de vente présentant ces produits.

Tous sont soucieux de la qualité de leurs productions et sauront aussi vous conseiller pour poursuivre votre découverte par la visite d'une ferme, la rencontre avec un brasseur, une dégustation de Maroilles ou encore un atelier créatif chez un artisan.

# Mémo

---

---

---

---

---

---



**Séverine**



**Hervé**

**Vos contacts**

[severine.humblet@avesnoistourisme.com](mailto:severine.humblet@avesnoistourisme.com)  
**+33 (0)3.27.62.11.93**

Toutes les prestations sont combinables entre elles,  
n'hésitez pas à contacter le service groupes.

Guide local journée complète : 250€  
C'est l'occasion d'être guidé tout au long de son excursion et de  
voyager l'esprit libre en découvrant autrement l'Avesnois.

# CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE (CPV) DE FORFAITS ET DE SERVICES TOURISTIQUES de l'Office de Tourisme De l'Avesnois au 10 janvier 2023

Conformément à l'article R211.4 du Code du Tourisme, les présentes Conditions Particulières de Ventes (CPV) ont vocation à informer les clients de l'OT Avesnois préalablement à la signature du contrat.

Conformément à l'article L211.9 du Code du Tourisme, ces informations précontractuelles feront partie intégrante du contrat et ne pourront être modifiées que dans le cadre d'un accord expressément convenu entre les parties.

Ces CPV pourront être modifiées et mises à jour par l'OT Avesnois à tout moment. Les CPV applicables sont celles en vigueur au moment de la commande.

Les présentes CPV sont communiquées au client au moment de la réservation d'une prestation auprès de l'OT Avesnois et consultables et téléchargeables sur le site internet : [www.tourisme-avesnois.com](http://www.tourisme-avesnois.com)

Séverine HUMBLET, responsable du service Commercialisation, Animation, Évènementiel de l'OT de l'Avesnois est à votre disposition pour toute démarche administrative et information complémentaire des CPV au 03 27 62 11 93.

Adresse siège social : 43 rue Cambrésienne – 59440 AVESNES/HELPE

Adresses de correspondance des Bureaux d'Information Touristique (BIT) :

-Maubeuge : Place Vauban – Porte de Mons – 59600 MAUBEUGE

-Fourmies : 20 A rue Jean Jaurès – 59610 FOURMIES

-Avesnes sur Helpe : place du Général Leclerc – 59440 AVESNES/HELPE

-Le Quesnoy : 1 rue du Maréchal Joffre – 59530 LE QUESNOY

## 1. Formation du contrat

### 1.1 – Dispositions générales

La réservation de l'une des prestations de services touristiques (hébergements, transports, séjours, visites guidées, billetterie, achats boutique, inscription brocante...) proposés par l'OT Avesnois implique l'acceptation sans réserve des dispositions de nos CPV.

### 1.2 – Formation du contrat

Toute demande de réservation sera communiquée à l'OT Avesnois soit dans nos BIT, soit par téléphone, soit par courriel à [groupes.sambraavesnois@gmail.com](mailto:groupes.sambraavesnois@gmail.com) soit par courrier au BIT de Maubeuge.

Toute commande sera considérée comme définitive à compter :

- D'une part de la réception du contrat de réservation complété, daté et signé, sous réserve de la confirmation par l'OT Avesnois compte tenu de la faisabilité technique, des places disponibles et le cas échéant d'un nombre de participants minimum. Les éléments du contrat ou proposition relatifs aux demandes particulières du client prévalent à celles figurant sur les présentes CPV sans préjudice des textes en vigueur.

- et d'autre part, de la réception du montant ou du solde pour toutes réservations à moins de 21 jours du début de la prestation ou d'un acompte de 30 % du montant total des prestations dans les autres cas.

### 1.3 – Information

Les prestations proposées constituent l'offre préalable visée par les CPV et elles engagent l'OT Avesnois. Toutefois, des modifications peuvent naturellement intervenir dans le nombre et la nature et les tarifs des prestations proposées. Conformément à l'article R211-9 des CPV, si des modifications intervenaient, elles seraient portées par écrit à la connaissance du voyageur par l'OT Avesnois avant la conclusion du contrat.

### 1.4 – La réservation

La réservation devient ferme par l'envoi d'un contrat de réservation daté et signé accompagné d'un règlement d'acompte de 30 % du montant global

de la prestation. L'envoi doit être adressé au BIT de Maubeuge. Toute réservation ne pourra être assurée qu'en fonction des disponibilités des prestataires de service et des conditions météorologiques pour les activités de plein-air et de navigation.

## 2. Conditions de réalisation des prestations

Pour toutes les prestations vendues par l'OT Avesnois, compte tenu de leur nature déterminée dans le temps, elles ne pourront en aucun cas être prolongées après la date d'échéance de la prestation.

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat de réservation muni du bon d'échange.

### 2-1 Pour les séjours avec hébergement

Les prestations d'hébergements inclus ou pas dans un forfait sont calculées en nombre de nuits (nuitées). Les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner, ou la demi-pension, ou la pension complète et le cas échéant la taxe de séjour. Les services ou prestations inclus dans le forfait sont précisés sur la fiche produit de notre site Internet ou nos différentes brochures pour chacune des prestations. Sauf indication contractuelle contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas et les autres éventuels suppléments. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé «supplément chambre individuelle».

Dans le cas d'une réservation d'un hébergement, nous vous conseillons vivement de prévenir directement l'hôtelier de votre heure d'arrivée, certains établissements hôteliers ne disposent pas d'accueil de nuit.

### 2-2 Pour la billetterie

Les billets commandés sont expédiés à l'adresse de livraison mentionnée par l'utilisateur lors de sa commande. La vente est conclue après réception du règlement soit en espèces, en chèque, par carte bancaire, par VAD (Vente à Distance) pour les BIT ayant un TPE ou par virement bancaire sur : FR76 1007 1590 0000 0020 2093 378

Les billets sont remis en échange du paiement ou mis à disposition à l'accueil du lieu de réservation ou expédiés à l'adresse de livraison mentionnée par l'utilisateur lors de sa commande dès réception de son règlement. Les délais de livraison indiqués lors de la commande sont des délais moyens correspondant aux délais de traitement et à la livraison à destination de la France métropolitaine ou de l'étranger. Si la livraison des billets était rendue impossible par une erreur de l'utilisateur dans la saisie de ses coordonnées ou par le défaut d'indication par ce dernier de l'existence d'un interphone ou d'un digicode, ni le(s) prestataire(s) concerné(s) ni l'OT Avesnois ne sauraient être tenus pour responsables.

Les horaires indiqués sur les billets correspondent à l'heure de début de représentation. En raison des mesures de sécurité, il est fortement conseillé de se présenter 15 minutes avant le début de chaque représentation. Les places indiquées sur les billets sont garanties jusqu'au début de la représentation. Pour l'écoute et le respect des artistes et des spectateurs, l'accès aux retardataires peut être refusé ou soumis aux compagnies invitées. Si le spectacle le permet, une hôtesse placera au mieux le retardateur, afin de ne pas perturber la représentation en cours. Certaines salles de spectacle sont en capacité d'accueillir les personnes en situation de handicap (PSH) et les personnes à mobilité réduite (PMR). Afin d'organiser l'accueil des PSH ou PMR, dans les meilleures conditions, il est indispensable de le mentionner lors la réservation.

La non présentation au spectacle ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. Toute demande de remboursement devra se faire au moins 72 heures avant le début de la représentation.

L'OT Avesnois ne sera pas tenu responsable des annulations, report de spectacles par la compagnie. En cas d'annulation, il faudra se présenter avec vos billets et un relevé d'identité bancaire avec nom, prénom et adresse complète au point de vente initiale. La demande de remboursement sera enclenchée auprès du Trésor Public.

Tout achat de billetterie est soumis aux conditions particulières de vente du lieu de la représentation.

### 2-3 Pour la réservation de visites guidées

Pour l'ensemble des visites guidées, la visite peut être annulée par l'OT Avesnois en vue de mauvaises conditions météorologiques ou dans les cas de force majeure visés à l'article de 6.3 des présentes CPV – dans ce cas il vous sera restitué le montant versé sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation. Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité, de prudence, de circulation et suivre les conseils du guide, tout au long de la visite. Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents, tuteurs et enseignants ou responsables de l'enfant. Les visites se déroulant à pied, les participants devront être équipés de bonnes chaussures et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour.

Les visites des remparts ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. La visite des salles souterraines est déconseillée aux personnes claustrophobes. Les salles souterraines des remparts ne sont accessibles en visite qu'entre avril et octobre. En fonction d'arrêtés municipaux imposés par certaines communes, des circuits pourraient être modifiés ponctuellement ainsi que des sites inaccessibles pour des occupations impondérables (enterrement, expositions...)

Le participant doit se présenter le jour précisé dix minutes avant les heures et lieux mentionnés sur le contrat. Le participant devra être équipé de bonnes chaussures et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour.

Sauf indication contraire, la taille minimale des groupes pour les visites guidées est de 20 personnes et maximales de 30 personnes. Au-delà de ce seuil, la présence d'un 2ème guide est obligatoire.

Nous pouvons exceptionnellement être contraints d'annuler une visite si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée selon les termes de l'article 6.2 des présentes CPV. Dans l'hypothèse d'une annulation par l'OT Avesnois, vos versements vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par le client restent à sa charge.

### 2-4 Pour la réservation d'un voyage d'un jour

La réservation devient ferme dès l'inscription et au paiement de celle-ci.

Le voyageur doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le lieu qui sera confirmé à l'inscription. En cas de retard, le voyageur ne sera pas attendu et ne pourra prétendre à aucun remboursement.

L'OT Avesnois se réserve le droit d'annuler le voyage d'un jour en vue de mauvaises conditions météorologiques ou dans les cas de force majeure visés à l'article de 6.3 des présentes CPV – dans ce cas il vous sera restitué le montant versé sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation. Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité, de prudence, de circulation et suivre les conseils du guide, tout au long du voyage. Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte majeur. Ils sont sous l'entière responsabilité des parents, tuteurs et enseignants ou responsables de l'enfant.

L'OT Avesnois peut exceptionnellement être contraint d'annuler un voyage d'un jour si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

Les voyages d'un jour se déroulent sur une journée soit libre ou avec des visites programmées. Les visites se déroulant à pied, les participants devront être équipés de bonnes chaussures et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour. Chaque participant doit être muni d'une pièce d'identité valide le jour du voyage (Passport ou Carte d'Identité). En cas de contrôle, l'OT Avesnois ne sera pas tenu responsable de la non présentation d'identité.

Les achats personnels sont sous l'entière responsabilité de l'acheteur. En cas de perte, de vol, de détérioration ou autres l'OT Avesnois ne sera pas tenu responsable. Tous produits illicites sont strictement interdits. En cas de contrôle, l'OT Avesnois se dégage de toutes responsabilités.

#### 2-5 Pour les animations et les événements proposés par l'OT Avesnois (la prestation)

L'OT Avesnois se réserve le droit d'annuler la prestation en vue de mauvaises conditions météorologiques ou dans les cas de force majeure visés à l'article de 6.3 des présentes CPV – dans ce cas il vous sera restitué le montant versé sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation. Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité, de prudence, de circulation et suivre les conseils du guide, tout au long de la prestation. Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte majeur. Ils sont sous l'entière responsabilité des parents, tuteurs et enseignants ou responsables de l'enfant.

Les participants devront être équipés de bonnes chaussures et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour.

L'OT Avesnois peut exceptionnellement être contraints d'annuler la prestation si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

#### 2-6 Pour les sorties natures et randonnées

L'OT Avesnois se réserve le droit d'annuler une sortie nature ou une randonnée en vue de mauvaises conditions météorologiques ou dans les cas de force majeure visés à l'article de 6.3 des présentes CPV – dans ce cas il vous sera restitué le montant versé sans pour cela prétendre à une quelconque indemnisation. Chaque participant doit se conformer aux règles de sécurité, de prudence, de circulation et suivre les conseils du guide, tout au long de la prestation. Les enfants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte majeur. Ils sont sous l'entière responsabilité des parents, tuteurs et enseignants ou responsables de l'enfant.

L'OT Avesnois peut exceptionnellement être contraint d'annuler une sortie nature ou une randonnée si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

Les sorties natures et les randonnées se déroulant à pied, les participants devront être équipés de bonnes chaussures et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour.

Les participants doivent se présenter le jour précisé dix minutes avant les heures et lieux mentionnés lors de la réservation.

#### 2-7 Pour les inscriptions braderie/brocante et marché aux fleurs

La braderie/brocante et marché aux fleurs « Les Puces de Fourmies » est fixée chaque année le 8 Mai (sauf lorsque le 8 mai tombe un samedi dans ce cas elle sera fixée en date du 9 mai. Elle se déroule de 8h à 18h. Les emplacements devront être rendus libres à 19 heures. La manifestation a lieu sur la Place de la République dite « Place Verte », Boulevard Sadi Carnot et Place de Verdun de Fourmies. L'accès exposant se fera uniquement Rue Faidherbe (près du Gymnase Piette) Le prix des emplacements est acté par le directeur, ayant délégation de fixation des prix.

Les demandes d'emplacements devront être formulées sur le bon de réservation fourni par l'OT Avesnois. Seul le règlement correspondant entraînera la réservation. Tous véhicules restant sur l'emplacement devront être signalés à la réservation et engage le

participant à rester sur l'emplacement attribué par l'OT Avesnois jusqu'à la fin de la manifestation. Aucune entrée et sortie de véhicule ne sera possible entre 8h30 et 18h.

Ni les aléas de la météo, ni le manque de recettes, ni un désistement ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement.

La réglementation, dans le cadre du plan Vigipirate impose à l'organisateur de transmettre la liste définitive des inscrits début Mai, pour vérification par les services compétents de la Sous-Préfecture d'Avesnes-sur-Helpe.

En cas d'anomalie, les participants non validés par ces services ne pourront pas participer à la braderie/brocante et marché aux fleurs.

La demande d'emplacement devra indiquer d'une façon très précise les marchandises vendues. Les organisateurs se réservent le droit de refuser l'installation de vendeurs d'objets ne relevant pas de la braderie/brocante et marché aux fleurs et déclinent toute responsabilité en cas de litige. Les organisateurs procéderont à une vérification sévère et les contrevenants seront expulsés de leur emplacement sans droit à aucune indemnité ni remboursement.

Lors de l'inscription, toute demande particulière devra être indiquée dans les observations. Le double de la fiche d'inscription est à présenter pour obtenir l'emplacement et à toute demande des organisateurs. Le stationnement pour le libre accès aux services d'urgence devra être respecté. Si l'intervention des Sapeurs-Pompiers était nécessaire, les organisateurs ne seraient pas tenus responsables des dégâts subis pour les marchandises ou le matériel du fait de cette intervention.

Les places accordées ne pourront être cédées qu'avec l'autorisation des organisateurs qui seront seuls juges. La vente d'animaux est strictement interdite.

L'emplacement sera délivré le jour même entre 5h et 8h30. Aucune arrivée tardive ne sera autorisée. Tout emplacement non occupé à 8h30 sera perdu par le titulaire sans que le bénéficiaire de la place puisse prétendre à un remboursement.

#### 2-8 Pour la délivrance des permis de Pêche

Le BIT de Le Quesnoy propose la délivrance des permis de pêche (pêche aux blancs, carnassiers, carpe) en étant dépositaire de la Fédération de Pêche du Nord (AAPPMA). Le BIT de Le Quesnoy informe sur les pratiques piscicoles en lien avec la réglementation appliquée par la Fédération de Pêche du Nord en termes de protection des espèces et de pratique de pêche et délivre les permis de pêche aux tarifs réglementés.

#### 2-9 Pour la restauration

L'OT Avesnois se réserve le droit de changer de lieu de restauration en cas de force majeure visés à l'article de 6.3 des présentes CPV – dans ce cas il vous sera proposé un autre restaurant et un autre menu d'une valeur identique ou équivalente à la prestation de départ.

#### 2-10 Pour la location de VAE

Afin de bénéficier du contrat de location, le locataire doit impérativement être majeur et déclarer être apte à la pratique du vélo et n'avoir connaissance d'aucune contre-indication médicale.

Le locataire procède à la souscription d'un contrat de location dans lequel il reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de location VAE et les accepter. Le Locataire utilise le(s) VAE dans le respect de la réglementation, en bon père de famille et en prenant toutes précautions que l'OT Avesnois est en droit d'attendre.

#### 2-11 Pour la boutique

Les boutiques de l'OT Avesnois sont composées de :

- Produits de bouche
- Produits bio
- Produits artisanaux provenant des ateliers d'artisans de l'Avesnois et des territoire voisins.
- De goodies

-De livres, cartes postales et objets

-De prestations de services (VAE, photocopie, cartes postales ...)

Chaque produit a été contrôlé, vérifié, étiqueté avant d'être mis à la vente.

Les produits non vendus avant 30 à 45 jours (selon le produit et hors Produits Laitiers) de la DLC seront soldés. Au-delà de la DLC, les produits seront retirés de la vente.

Les produits frais sont stockés dans une vitrine réfrigérée entre 2 et 6° maximum. La chaîne du froid est respectée. Après la vente, l'OT Avesnois n'est plus responsable du respect de la chaîne du froid.

Une vente est définitive dès lors de la réception du règlement.

Tous les produits de bouches ne seront ni repris, ni échangé et aucun remboursement ne sera possible.

En ce qui concerne les produits artisanaux, un échange sera possible pour un produit de même valeur et du même artisan. Dans le cas contraire, un avoir sera établi et utilisable dans les 15 jours.

### **3. Rétractation**

Le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux forfaits touristiques et aux autres services de voyages touristiques et de loisirs hors forfait (billetteries, visites guidées...) qui sont fournis à une date ou à une période déterminée en application de l'article L121-21-8, 12° du code de la consommation.

### **4. Prix**

Tous les prix sont affichés en euros net de TVA, ou selon le régime spécial des agences de voyages, par personne ou sous forme de forfait, et sont calculés en fonction du nombre de participants. Ces prix ne comprennent pas : l'acheminement, le transport sur place sauf mention, les dépenses à caractère personnel, les frais de déplacement du guide (repas et transport), les assurances, les prestations facultatives ou optionnelles non incluses dans le descriptif de la prestation et le cas échéant la taxe de séjour. Ils sont révisibles en cas de fluctuations économiques.

### **5. Paiement**

Toute inscription fait l'objet du paiement de la totalité de la prestation ou du versement d'un acompte de 30 % du prix du devis et d'un solde intervenant à réception de la facture ou (15 jours avant le début de la prestation) selon le type de prestation souscrit comme indiqué sur nos supports et sur le contrat.

En cas d'inscription à moins de 15 jours avant le début de la prestation, la totalité du règlement est exigé à la réservation.

Le paiement s'effectue :

En espèces : en euros uniquement, à l'accueil des Bureaux d'Information Touristique de l'OT Avesnois dans la limite prévue par les articles L112-6 et D112-3 du Code Monétaire et Financier,

Par chèque bancaire ou postal : libellé à l'ordre de l'OT de l'Avesnois, et la photocopie du passeport ou de la carte nationale d'identité pourra être demandée,

Par virement bancaire sur le compte : FR76 1007 1590 0000 0020 2093 378

Par carte bancaire : à l'accueil des Bureaux d'Information Touristique de l'OT Avesnois,

Par VAD, par téléphone dans tous les Bureaux d'Information Touristique de l'OT Avesnois,

L'OT Avesnois adressera une facture au client après confirmation totale de l'inscription.

Dès la réservation confirmée, l'OT Avesnois adresse au client les différents bons d'échange à remettre lors de son passage chez chaque prestataire.

## 6. Conditions d'annulation

### 6.1 Du fait du client : groupes, individuels et groupes constitués d'individuels

Conformément à l'article L. 211-14, I du Code du Tourisme, le client peut résoudre le contrat à tout moment avant le début de la prestation, moyennant de respecter la procédure et les conditions de remboursement suivants :

- Toute annulation partielle ou totale doit être notifiée par courriel à [severine.humblet@avesnoistourisme.com](mailto:severine.humblet@avesnoistourisme.com) ou par lettre recommandée avec accusé de réception à l'OT Avesnois.

- Annulation des services touristiques à l'unité et forfaits, les frais de résolution / annulation sont établis comme suit, sauf indications particulières contractuelles :

- 30 jours avant la date du séjour, il sera retenu 10 % du prix du séjour,

- entre le 30ème et le 21ème jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 25 % du prix du séjour

- entre le 20ème et le 8ème jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 50 % du prix du séjour,

- entre le 7ème et le 2ème jour inclus avant le début du séjour : il sera retenu 75 % du prix du séjour,

- à moins de 2 jours avant le début du séjour : il sera retenu 90 % du prix du séjour,

- en cas de non présentation du client ou retard (Cf 8-Retard), il ne sera procédé à aucun remboursement (Cf 11 - ASSURANCE).

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Une annulation partielle correspond à une réduction d'un des éléments de la prestation. La règle du prorata sera appliquée sur la base des modalités de dédommagement prévues ci-dessus.

Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable entre l'OTSA et le client.

### 6.2 Du fait de l'OT Avesnois

Conformément à l'article L. 211-14, III du Code du Tourisme, l'OT Avesnois peut résoudre le contrat et rembourser intégralement le client des paiements effectués, sans qu'il y ait lieu à une indemnisation supplémentaire, si :

1. Le nombre de personnes inscrites pour le service touristique ou le forfait est inférieur au nombre minimal indiqué dans le contrat et que le l'OT Avesnois notifie la résolution du contrat au client dans le délai fixé par le contrat, et au plus tard :

- 20 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée dépasse 6 jours,

- 7 jours avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est de 2 à 6 jours,

- 48 heures avant le début de la prestation dans le cas où sa durée est inférieure à 2 jours.

2. En cas de force majeure

Lorsqu'avant le début de la prestation l'OT Avesnois annule la prestation, le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement et sans pénalité de la somme versée. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Ces dispositions ne s'appliquent pas, lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet, l'acceptation par le client d'une prestation de substitution proposée par l'OT Avesnois.

### 6.3 Cas de force majeure

Le client et l'OT Avesnois ont le droit de résoudre le contrat avant le début de la prestation sans payer de frais de résolution lorsque qu'une annulation ou une modification est imposée par un cas de force majeure, tel que – à titre indicatif mais non limitatif la survenue d'un cataclysme naturel, d'un conflit armé, d'un conflit du travail, d'une injonction impérative des pouvoirs publics, d'une perturbation

des transports, d'un accident d'exploitation – c'est-à-dire de l'occurrence d'un événement imprévisible, indépendamment de la volonté et qu'il est impossible de surmonter malgré les efforts pour y résister.

La partie qui invoque la force majeure liée à un événement précité doit le notifier à l'autre partie par tous les moyens d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable dans les plus brefs délais. Les parties pourront se concerter, dans la mesure du possible avant la prestation, pour examiner de bonne foi si le contrat doit se poursuivre ou prendre fin. La partie lésée par la non-exécution de l'obligation empêchée par l'événement en cause aura le droit d'annuler la prestation sans préavis. En application de l'article 1148 du Code civil il n'y aura lieu à aucun dommage et intérêt.

### 6.4 Remboursement pour annulation

En dehors d'un accord entre l'OT Avesnois et le client sur un report de la prestation, en cas d'annulation et conformément aux termes de l'article R221-10 du Code du Tourisme l'OT Avesnois procédera aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

## 7. Modification

### 7.1 Modification du fait du client

Toute demande de modification avant le début de la prestation devra parvenir impérativement par courriel à [groupe.sambreavesnois@gmail.com](mailto:groupe.sambreavesnois@gmail.com). Toute modification doit faire l'objet d'un accord préalable de l'OT Avesnois. Chaque demande étant traitée de façon personnalisée, l'OT Avesnois est à la disposition du client pour étudier toutes modifications contractuelles ou toutes demandes de prestations complémentaires.

Dans le cas où le nombre de participants présents le jour de la prestation serait inférieur à celui réservé, aucun remboursement ne sera accordé si l'OT Avesnois n'en a pas été informé par écrit 7 jours francs au moins avant la date de la prestation réservée. Dans le cas contraire, c'est le nombre de personne précisé sur le contrat qui sera facturé.

Dans le cas où le nombre de participants présents le jour de la prestation serait supérieur à celui réservé, un ajustement sera effectué sur la facture suivant le nombre réel de participants.

### 7.2 Modification du fait de l'OT Avesnois

Conformément à l'article L211-13 du Code du Tourisme, l'OT Avesnois peut, avant le début de la prestation, modifier unilatéralement les clauses du contrat autres que le prix conformément à l'article L211-12 du Code du Tourisme, dans les conditions et selon les modalités prévues à l'article L211-13 du Code du Tourisme. La modification devra être mineure et l'OT Avesnois devra en informer le client d'une manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable :

1. Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix de la prestation,

2. Du délai raisonnable dans lequel il doit communiquer à l'OT Avesnois sa décision,

3. Des conséquences de son absence de réponse dans le délai fixé,

4. S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le client a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le client n'accepte pas d'autre prestation, l'OT Avesnois rembourse tous les

paiements effectués par le client dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L 211-17 du Code du Tourisme.

## 8. Retard / dépassement d'horaire

Lorsqu'une prestation précise un horaire et un lieu précis de début de prestation, en cas de retard du client, ce dernier doit prévenir l'OT Avesnois dans les plus brefs délais par téléphone au 03 27 62 11 93 du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Néanmoins un numéro de portable vous sera transmis sur le déroulé du séjour. Les prestations non consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

## 9. Cession du contrat

Conformément aux articles L211-11 et R211-7 du Code du Tourisme, le client peut, tant que le contrat n'a produit aucun effet, au plus tard 7 jours avant le début de la prestation et par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, informer l'OT Avesnois de la cession du contrat à une autre personne qui satisfait à toutes les conditions applicables à ce contrat et qui remplit les mêmes conditions que le client initial pour effectuer la prestation.

En cas de cession, le client et le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession. L'OT Avesnois informera des coûts réels de la cession, lesquels ne devront pas être déraisonnables ni excéder le coût effectivement supporté par l'OT Avesnois du fait de la cession du contrat.

## 10. Responsabilités

l'OT Avesnois est l'unique interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des prestations commandées et des obligations découlant des présentes CPV. Il est responsable de plein droit de l'exécution des services prévus au contrat, que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services, et est tenu d'apporter de l'aide au client en difficulté.

l'OT Avesnois ne peut être tenu pour responsable des erreurs de réservation qui sont imputables au client ou qui sont causées par des circonstances exceptionnelles et inévitables, de l'inexécution totale ou partielle des prestations commandées dans un cas de force majeure comme définit à l'article 6.4 des présents CPV, au fait d'un tiers, à une mauvaise exécution de ses obligations par le client, ou en cas de faute de ce dernier.

Le client informe l'OT Avesnois, dans les meilleurs délais eu égard aux circonstances de l'espèce, de toute non-conformité constatée lors de l'exécution d'un service de voyage inclus dans le contrat. l'OT Avesnois ne pourra être tenu pour responsable des dommages de toute nature pouvant résulter d'une indisponibilité temporaire du site ou d'une interruption de la connexion du client au cours du processus d'enregistrement, de réservation ou de paiement.

Si l'un des services de voyage n'est pas exécuté conformément au contrat l'OT Avesnois remédie à la non-conformité, sauf si cela est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés, compte tenu de l'importance de la non-conformité et de la valeur des services de voyage concernés. Si l'OT Avesnois ne remédie pas à la non-conformité dans le délai raisonnable fixé par le client celui-ci peut y remédier lui-même et réclamer le remboursement des dépenses nécessaires.

### **11. Dommage**

Le voyageur est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Le voyageur est invité à vérifier qu'il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son voyage ou séjour.

### **12. Assurance**

Lors de votre réservation, l'OT Avesnois ne vous propose pas de souscrire une assurance multirisque ou annulation et vous invite à vérifier que vous bénéficiez par ailleurs de ces garanties auprès de l'assureur de votre choix qu'il vous appartiendra de contacter directement en cas de sinistre, afin de déclencher la procédure adaptée.

Nous vous invitons à les lire attentivement.

Dans les autres cas nous vous invitons à vérifier que vous bénéficiez par ailleurs de ces garanties auprès de l'assureur de votre choix qu'il vous appartiendra de contacter directement en cas de sinistre, autre que celui engageant la responsabilité de plein droit de l'OT Avesnois, avant ou pendant la prestation afin de déclencher la procédure adaptée.

LOT Avesnois a souscrit une assurance afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle qu'il peut encourir auprès de :

AXA Entreprise Individuelle LENAIN Géry – 17 avenue de la gare – BP 70 – 59440 AVESNES/HELPE

### **13. Protection des données personnelles**

L'OT Avesnois est susceptible de collecter des données à caractère personnel nécessaires au traitement informatique de votre inscription, à son suivi, à l'envoi de newsletter, de promotions et sollicitations ou dans le cadre d'enquêtes de qualité (via courriers électroniques, Facebook, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux). Vous pouvez à tout moment vous désinscrire en cliquant sur le lien hypertexte prévu à cet effet en bas de chaque communication, en adressant un courriel à [contact@sudavesnoistourisme.fr](mailto:contact@sudavesnoistourisme.fr), soit par courrier au BIT de Fourmies, en justifiant de votre identité.

Conformément au RGPD vous bénéficiez du droit d'accès et de rectification, de mise à jour, de portabilité et de suppression de ses données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du responsable du traitement des données de l'OT Avesnois et l'e-mail du responsable du traitement des données personnelles [laurence.bodele@sudavesnoistourisme.fr](mailto:laurence.bodele@sudavesnoistourisme.fr). Sauf avis contraire de votre part lié à une limitation ou à une opposition au traitement de vos données personnelles, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations précitées.

Vous disposez également de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

### **14. Propriété intellectuelle / photos / illustrations**

Les photos, cartes et illustrations contenues dans les brochures et/ou le site Internet sont illustratives et n'ont pas un caractère contractuel. Toute reproduction ou exploitation commerciale ou non de ces éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable.

Est également interdite l'extraction répétée et systématique d'éléments protégés ou non du site [www.tourisme-avesnois.com](http://www.tourisme-avesnois.com) causant un préjudice quelconque à l'OT Avesnois ou à l'un de ses prestataires ou fournisseurs.

### **15. Archivage du contrat**

Tout contrat conclu avec le client correspondant à une commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivé par l'OT Avesnois pendant une durée de 10 ans conformément aux articles L213-1, R213-1 et R213-2 du code de la consommation.

L'OT Avesnois archivera ces informations et produira une copie du contrat à la demande du client.

### **16. Réclamation / Litige**

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. Toute réclamation relative à une prestation doit

être adressée au BIT de Maubeuge par courriel à [groupe.sambreavesnois@gmail.com](mailto:groupe.sambreavesnois@gmail.com) ou par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 7 jours à compter de la fin de la prestation fournie.

Après avoir saisi notre Service Commercialisation et à défaut de réponse satisfaisante du Service Commercialisation dans un délai de 60 jours ou si la réponse reçue n'est pas satisfaisante, le client peut faire appel au Médiateur du Tourisme et du Voyage ([www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)).

Si la vente s'effectue en ligne, le client a la possibilité de recourir à la plateforme disponible sur le site <https://webgate.ec.europa.eu/odr> pour régler son litige.

Tout litige qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera exclusivement du TGI d'Avesnes Sur Helpe pour une personne morale, et dans le cas d'une personne physique, la compétence est attribuée au Tribunal compétent conformément à l'article L141-5 du Code de la consommation.

IM059230002

OFFICE DE TOURISME DE L'AVESNOIS, BIT MAUBEUGE

Tél. 03 27 62 11 93

Garantie financière : APST – 15 Avenue Carnot – 75017 PARIS - FRANCE

RCP : AXA Entreprise Individuelle LENAIN Géry – 17 avenue de la Gare – BP 70 – 59440 AVESNES/HELPE

SIRET 921 758 249 000 12